

Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports, a déclaré : « Favoriser l'accès au sport est la mission centrale de mon ministère. Pour cela, de nombreux freins ont été levés, à commencer par l'aide à l'inscription dans un club grâce au Pass'Sport qui est désormais ouvert aux personnes en situation de handicap jusqu'à 30 ans. En complément, accorder une TVA réduite pour l'acquisition de matériel à destination des personnes en situation de handicap est une grande avancée pour démocratiser la pratique sportive pour tous. »

Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, a déclaré : « Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap passe également par le soutien à une pratique sportive quelle qu'elle soit et quels que soient les besoins spécifiques. Soutenir le développement du parasport et faciliter l'accès à du matériel contribuent à simplifier le quotidien des personnes et améliorer l'accessibilité universelle. C'est toute la mobilisation du Gouvernement depuis 5 ans qui tend vers cet objectif d'une société plus inclusive, plus juste et plus équitable. »

Contacts presse

Cabinet d'Olivier Dussopt
Service presse : 01 53 18 45 26 / 57
presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris

Cabinet de Roxana Maracineanu
Service presse : 01 40 45 90 15
sec.presse.sports@sports.gouv.fr

95 avenue de France
75013 Paris

Cabinet de Sophie Cluzel
Service presse :
seph.communication@pm.gouv.fr

14 avenue Duquesne
75007 Paris